

ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE DE
BIBLIOTHECAIRES

UNIVERSITE DES SCIENCES
SOCIALES GRENOBLE II

INSTITUT D'ETUDES
POLITIQUES

DIPLOME SUPERIEUR
DE BIBLIOTHECAIRE

DESS DIRECTION DE
PROJETS CULTURELS



PROJET DE RECHERCHE

UNE RESERVE SANS LIVRES PRECIEUX ?

LA BIBLIOTHEQUE FORNEY A PARIS

par Catherine WEILL

Sous la direction de Dominique VARRY

Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires

1990

1990

DSB

43

UNE RESERVE SANS LIVRES PRECIEUX ?

LA BIBLIOTHEQUE FORNEY A PARIS

Par Catherine WEILL

RESUME : Pourquoi la Bibliothèque Forney se dota-t-elle d'une réserve alors que ses documents, collectés depuis la fin du XIXe siècle et destinés à un usage pratique, ne sont pas précieux a priori ? Qu'est-ce qu'un document précieux dès lors qu'il échappe aux critères habituels ?

DESCRIPTEURS : Réserve - Bibliothèque spécialisée - *Bibliothèque Forney - Bibliothéconomie

ABSTRACT : Why did the Forney Library set up a so called rare books collection when its collections are not composed of rare books, but of documents (engravings, plates, technical books) collected since the end of the nineteenth century ? What is a precious document in this case ?

KEYWORDS : Rare books collection - Special library - Librarianship - *Bibliothèque Forney

Une réserve sans incunables ? Sans manuscrits ? Sans reliures précieuses ? Le cas semble douteux ! Pourtant, elle existe bien, cette réserve inhabituelle : à la Bibliothèque d'art et d'industrie Forney, dans le 4e arrondissement de Paris.

La bibliothèque Forney n'est pas une bibliothèque comme les autres. Fondée en 1886 grâce au legs d'un riche industriel, elle s'était donné pour mission de permettre aux artisans de parfaire leur savoir-faire et de former leur goût, en mettant à leur disposition des livres dans tous les domaines des arts décoratifs, des beaux-arts, des sciences appliquées, et en leur fournissant des modèles qu'ils pourraient recopier dans l'exercice de leur métier : gravures, planches, photographies, etc. Bibliothèque spécialisée, ouverte à tous les parisiens, elle visait dès l'origine un public spécifique. Etablie au coeur d'un quartier d'artisans, le faubourg Saint-Antoine, elle avait fait l'effort de se rapprocher de son public afin de le servir au mieux. A la pointe du progrès bibliothéconomique, elle proposait ses collections en accès libre, éditait des catalogues, avait une salle de lecture ouverte tous les soirs et le dimanche après-midi, autorisait le calque et prêtait les documents aux lecteurs qui le désiraient. Des moyens souvent inédits pour une conception résolument moderne d'un établissement dévoué à son public.

Pourquoi parler à l'imparfait ? Parce que la bibliothèque a déménagé dans un autre quartier, parce que le public a changé, parce que les besoins des artisans, s'il en reste, ne sont plus les mêmes, parce

que la bibliothèque a évolué, elle aussi ! Mais son histoire lui donne une spécificité par rapport à toutes les autres bibliothèques parisiennes, et même par rapport aux bibliothèques qui pourraient avoir le même champ d'activité qu'elle, comme la bibliothèque du CNAM par exemple.

Originale, donc. Et paradoxale : à quoi peu bien lui servir d'avoir une réserve, alors que ses collections se constituent depuis tout juste un siècle et que ses fonctions utilitaires et pratiques ne la prédisposent nullement à posséder des fonds rares et précieux ?

La question est moins simple qu'il n'y paraît. Pour y répondre, il faut commencer par définir précisément le but poursuivi par la bibliothèque, afin de comprendre quelle peut être sa politique d'acquisition : quels documents, pour quel public, pour quel usage. Les documents mis à la réserve en seront nécessairement le reflet.

Or les fonds héritent directement de l'histoire de la bibliothèque. La date de sa création n'est pas un hasard, car elle intervient à une époque riche en idéologies complémentaires. En ce qui concerne les bibliothèques, le XIXe siècle voit la naissance du mouvement des bibliothèques populaires, dont l'essor a renouvelé les conceptions de la lecture publique et a accordé au "peuple" et à son éducation par le livre un intérêt nouveau. C'est aussi le moment où l'on invente les bibliothèques ouvrières, devenues nécessaires avec des conditions économiques nouvelles et l'arrivée à Paris d'une population ouvrière nombreuse ; destinées au loisir et à l'instruction (morale en particulier) des ouvriers, elles s'apparenteraient à nos bibliothèques d'entreprise. Les bibliothèques dites industrielles, elles aussi indissociables d'une époque où l'organisation du travail est encore largement basée, pour certains métiers, sur les ateliers, ont une vocation de pédagogie par l'exemple qui prend ses racines dans la philosophie des Lumières. En effet, l'enseignement artistique et technique prôné pendant la période révolutionnaire dans les toutes nouvelles écoles de dessin et dans les musées d'art, devait s'appuyer sur l'observation et la copie des oeuvres du passé.

De plus, la fin du XIXe siècle baigne dans une idéologie paternaliste et philanthropique fort répandue au sein de la bourgeoisie et des milieux intellectuels (où l'on considérerait qu'une bibliothèque sert avant tout à occuper un temps que le "peuple" passerait de

toute façon au café). Or Samuel-Aimé Forney, le fondateur de la bibliothèque qui porte son nom, était un autodidacte devenu millionnaire : bel exemple pour toute la classe ouvrière !

Au carrefour de ces diverses tendances, les bibliothèques pour artisans ont défini leurs objectifs et leurs limites. La bibliothèque Forney fut de celles-là, mais son succès dépassa celui de toutes les autres. Conçue comme un équipement de proximité, elle jouait cependant le rôle de bibliothèque centrale au sein d'un pseudo réseau de sections industrielles implantées dans quelques bibliothèques municipales parisiennes : c'est sur elle que l'on comptait pour acheter les livres chers dans les domaines concernés.

Quelles conséquences pour la réserve ? Sa conception même ! Toutes ces caractéristiques historiques induisent des exclusions, des impossibilités dans le choix des documents et leur disponibilité pour le public. La réserve n'a pas été créée en même temps que la bibliothèque - d'ailleurs les réserves, même dans les plus anciennes bibliothèques, ne prirent pas forme avant les années 1880. La nécessité de sa création s'est donc fait sentir à un moment donné. Pourquoi ? Pour quels documents ? Pour quel public ? Les dates de ruptures sont importantes, et ce d'autant plus que, on l'a compris, la réserve n'est pas issue d'une réflexion théorique a priori mais bien d'une nécessité concrète. Les documents ont-ils changé de nature ? La bibliothèque a-t-elle subitement acquis des documents précieux, ou ses documents sont-ils devenus précieux ? Quels sont les critères de rareté applicables aux documents de Forney, puisqu'il n'y a pas, on l'a vu, de volumes très anciens ?

La réflexion doit également porter sur le public, car si un fonds se constitue de façon à être cohérent, il doit d'abord répondre aux demandes d'un public. La réserve n'échappe pas à la règle, même si des considérations de conservation interviennent avant tout. A Forney, le public a changé car la classe ouvrière parisienne n'est évidemment plus la même qu'au XIXe siècle. Qui a remplacé les artisans ? Quelles furent les conséquences sur la politique d'acquisition ?

Le point de départ de ma réflexion est donc en forme de paradoxe : quel projet doit remplir la réserve d'une bibliothèque qui n'est pas destinée à conserver des documents anciens ?

Pour tenter de comprendre ce paradoxe et répondre aux questions qu'il soulève, une étude détaillée des collections mises en réserve sera nécessaire. On peut d'ailleurs parler de plusieurs réserves car chaque support (livres, diapositives, papiers peints, etc) est constitué en collection séparée. La méthode que je me propose d'adopter pendant mon stage tiendra compte des observations concrètes et des éléments théoriques de réflexion. L'étude prendra en compte le siècle d'existence de la bibliothèque.

METHODOLOGIE

D'abord, il faut tenter de répondre à la question suivante : Qu'est-ce qu'un document digne d'appartenir à une réserve ?

- Une réserve est un lieu de conservation pour des documents fragiles
- On y stocke les documents rares : rares dès l'origine, ou devenus rares au fil du temps
- On y stocke les documents précieux : même thématique.

Un exemple : les livres anciens. C'est le cas le plus fréquent, mais d'autres types de documents peuvent répondre à ces trois critères.

- Une réserve peut également avoir été constituée pour protéger l'homogénéité d'une collection : un fonds local par exemple. C'est la réunion d'une documentation qui fait alors sa rareté.

Dans tous les cas, il s'agit de la constitution d'un patrimoine : historique, artistique ou documentaire. Un parallèle est peut-être possible avec des dépôts d'archives, s'il est prouvé que le rapport du lecteur au document est le même que dans une bibliothèque (problématique conservation / communication).

Outils : les ouvrages théoriques ; d'autres exemples de réserves, dans des bibliothèques spécialisées en particulier.

Il faut ensuite définir les caractéristiques de Forney :

- C'est une bibliothèque spécialisée
- professionnelle
- récente

- Sa vocation d'enseignement technique conduit à une utilisation particulière de la documentation : illustrations découpées dans des revues et collées sur des planches ; collections de diapositives
- Tous les supports sont utilisés
- On privilégie les documents "utiles" aux livres rares (premières éditions)
- Une attention particulière est accordée aux demandes du public.

Outils : tout ce qui peut servir à connaître la bibliothèque : statistiques, rapports annuels, enquêtes auprès du public, etc.

La troisième étape sera de suivre depuis 1886 l'évolution de la politique d'acquisition, qui doit logiquement être parallèle à celle du public. Des champs de rupture apparaîtront peut-être. Il faudra également tâcher de comprendre pourquoi certains documents qui appartenaient au fonds général ont été retirés pour être mis à la réserve.

Outils : le catalogue général ; le catalogue de la réserve ; les registres inventaires.

Il faut enfin étudier le classement de la réserve, qui peut être un indicateur significatif.

En préalable aux observations sur le terrain, voici quelques références bibliographiques, qu'il faudra bien sûr compléter au fur et à mesure que de nouvelles orientations de la recherche apparaîtront.

BIBLIOGRAPHIE

1. La réserve.

BREILLAT, Pierre. Les réserves précieuses des bibliothèques. In : *Bulletin de L'UNESCO à l'intention des bibliothèques*, vol. XIX, 1965, p. 186-207 et 270-283.

L'auteur avance entre autres l'idée que le souci bibliophilique ne doit pas être le seul critère de choix des documents mis en réserve ; une conception peu répandue que la bibliothèque Forney applique depuis longtemps.

COLIN, Georges. La réserve précieuse. In : *Bibliothèque royale Albert-Ier : mémorial 1559-1969*. Bruxelles : Bibliothèque royale, 1969, p. 211-230.

A *contrario*, un exemple d'une réserve classique composée presque exclusivement de livres précieux, incunables en particulier. L'auteur souligne cependant que les critères sont subjectifs dès qu'il s'agit de choisir des documents significatifs pour l'histoire du livre.

Congrès international des bibliothécaires et des bibliophiles, tenu à Paris du 3 au 9 avril 1923 : procès-verbaux et mémoires. Ed. par Fernand Mazerolle. Paris : Jouve, 1925. 540 p.

Au vu de leur expérience, des bibliothécaires donnent les raisons du classement des documents précieux dans une réserve et les conditions nécessaires à une bonne conservation (articles de Louis POLAIN, Ch. HIRSCHAUER et Amédée BOINET).

FRANCE. Direction du livre et de la lecture ; Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1983. Bibliogr. ISBN 2-901119-08-5.

Ce recueil a marqué une date dans la prise de conscience, en France, de la nécessité d'une réflexion sur les fonds anciens. L'introduction d'Henri-Jean MARTIN, intitulée "La fonction de mémoire des bibliothèques", pose la question du rôle patrimonial des collections anciennes des bibliothèques. On retiendra particulièrement l'article de Jeanne VEYRIN-FORRER ("Les réserves, livres imprimés", p. 65-82), qui traite le sujet tant du point de vue de son histoire (les réserves anciennes des grandes bibliothèques) que de l'aspect technique (pourquoi mettre un document en réserve, comment les conserver dans les meilleures conditions).

2. Le contexte de la fondation de la bibliothèque Forney.

2.1. Le contexte historique.

BARNETT, Graham Keith. *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*. Paris : Promodis : Cercle de la Librairie, 1987. 489 p. (Histoire du livre). Bibliogr. ISBN 2-903181-56-X.

G.K. Barnett décrit l'évolution chronologique des bibliothèques en France : idéologies, contexte politique, moyens, fonctionnement. Il reprend le livre de E. de Saint-Albin sur les bibliothèques municipales parisiennes pour la fin du XIXe siècle (voir *infra*).

CHASTEL, André. La notion de patrimoine. In : NORA, Pierre. *Dir. La nation*. Paris : Gallimard, 1986. (Les lieux de mémoire). t. 2, p. 405-450.

Le museum, création révolutionnaire, a une vocation pédagogique et se doit de réunir ce qui fait (ou ce qui fera) le patrimoine de l'Humanité. Le rapport du public à l'objet conservé dans un musée offre des similitudes avec le rapport du lecteur au document dans une bibliothèque, surtout si celle-ci affiche une volonté éducative en présentant des modèles au lecteur, comme c'est le cas à la bibliothèque Forney.

CHEVALLIER, Louis. *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*. 2e éd. (1ère éd. 1958). Paris : Hachette, 1984. 729 p. Pluriel. ISBN 2.01.009741.6.

L. Chevallier n'étudie que la première moitié du XIXe siècle ; pourtant, son livre est fort utile pour connaître la population ouvrière de Paris et par là même comprendre l'implantation des bibliothèques industrielles.

HEBRARD, Jean, CHARTIER, Anne-Marie. *Discours sur la lecture, 1880-1980*. Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1990. 525 p. (Etudes et recherches). Index. ISBN 2-902706-24-3.

Une large partie est consacrée aux discours des bibliothécaires à la fin du XIXe siècle : mauvais livres, lecture républicaine, lecture publique, l'action de la Société Franklin..., ainsi que la notion d'apprentissage ("le motif autodidactique").

-POMMIER, Edouard. Naissance des musées de province. In : NORA, Pierre. *Dir. La nation*. Paris : Gallimard, 1986. (Les lieux de mémoire). t. 2, p. 451-495.

L'étude porte sur le contexte de la création des musées : sensible à une pédagogie concrète, le XVIIIe siècle a inventé les écoles de dessin, ainsi que les musées dont le but principal est l'enseignement par l'exemple. Cette optique a largement influencé l'enseignement technique au XIXe siècle.

PROST, Antoine. *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*. 6e éd. Paris : A. Colin, 1986. 528 p. (Collection U. Histoire contemporaine). Bibliogr. ISBN 2-200-31079-X.

L'ouvrage date de 1968 mais donne de précieuses indications sur les idéologies qui avaient cours à la fin du XIXe siècle. Le mouvement des bibliothèques populaires s'inspira beaucoup des idées paternalistes d'éducation des masses populaires.

2.2. Les bibliothèques à Paris à la fin du XIXe siècle.

GUERIN, Denis. *Des bibliothèques municipales parisiennes : un siècle de lecture publique : note de synthèse*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, 1980. 103 f. multigr. Bibliogr.

Histoire des bibliothèques de Paris, de la constitution du réseau, etc. Une partie du mémoire a été reprise dans :

GUERIN, Denis. La lecture publique à Paris au XIXe siècle. In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t.28, n°2, mars-avril 1983, p. 143-153.

SAINT-ALBIN, Emmanuel de. *Les bibliothèques municipales de la ville de Paris*. Paris ; Nancy : Berger-Levrault, 1896. XXXVI-334 p. Index.

Le livre de référence sur l'histoire des bibliothèques parisiennes. Replace la fondation de Forney dans son contexte parisien. Comprend en annexe le règlement d'origine de la bibliothèque Forney.

SEINE. Direction des Beaux-Arts, de la jeunesse et des Sports. *Les bibliothèques parisiennes ont cent ans, 1865-1965*. Paris : Imprimerie municipale, 1965. 19 p.

TRAPENARD, Alain. Origines et développement des bibliothèques de la ville de Paris. In : *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, 1970, p. 217-232.

2.3. Le mouvement des bibliothèques populaires.

AUDE, Claire, SCHAEFFER, Marie-Danielle, TEROUANNE, Bénédicte. *Les bibliothèques populaires en France à travers le "Bulletin de la Société Franklin", 1868-1879 : note de synthèse*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, 1977. 77 p. multigr. Bibliogr.

et : PASSION, Dominique, PIQUET, Michel. *Une entreprise d'éducation populaire par le livre au XIXe siècle : la Société Franklin, 1879-1899 : note de synthèse*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, 1978. Bibliogr.

Les deux études couvrent toute la fin du XIXe siècle. Données statistiques sur les bibliothèques populaires en France, y compris les bibliothèques industrielles. Complètent utilement les observations faites à Paris.

FRANCE. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Rapport sur l'éducation populaire en 1897-1898, adressé à M. Alfred Rambaud, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*. Réd. par Edouard Petit. Paris, 1898. 86 p.

L'auteur, qui fit partie de la Société Franklin, insiste sur le rôle capital des bibliothèques dans l'éducation "populaire".

GROLIER, Georgette et Eric de. L'enquête de l'Institut de coopération intellectuelle sur les bibliothèques populaires. In : *Revue du livre*, 2e année, n° 7, mai 1934, p. 186-189.

Reprend la méthodologie et les conclusions de l'enquête effectuée en 1933 à la demande de la Société des nations (voir référence suivante).

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE.
Bibliothèques populaires et loisirs ouvriers : enquête faite à la demande du Bureau international du travail.
Paris : Institut international de coopération intellectuelle, 1933. 332 p. (Dossiers de la coopération intellectuelle). Bibliogr.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE.
Mission sociale et intellectuelle des bibliothèques populaires : son organisation, ses moyens d'action.
Paris : Institut international de coopération intellectuelle, 1937. 444 p. (Dossiers de la coopération intellectuelle). Bibliogr.

Après un essoufflement du mouvement au début du XXe siècle, l'intérêt pour les bibliothèques populaires destinées aux ouvriers renaît dans les années 30. L'Institut international de coopération intellectuelle mena alors deux enquêtes ; la première fut confiée pour la France à Henri Lemaître, dont les idées sur les bibliothèques et l'encouragement à la lecture des ouvriers, ont été novatrices.

PELLISSON, Maurice. *Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France.* Paris, 1906.

Le livre de référence dans ce domaine, écrit à la fin de la grande époque des bibliothèques populaires, en France tout au moins.

RICHTER, Noë. Lecture populaire et lecture ouvrière : deux composants du système de lecture français. In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 28, n°2, mars-avril 1983, p. 123-134.

Lecture populaire et lecture ouvrière participent d'un même mouvement paternaliste et philanthropique envers le peuple : la bourgeoisie éclairée a conçu après la Révolution de 1789 un système d'éducation populaire au sein duquel les bibliothèques ont leur importance. L'auteur montre comment la classe ouvrière prit peu à peu son éducation (et ses bibliothèques) en main.

RICHTER, Noë. *Les bibliothèques populaires*. Paris : Cercle de la Librairie, 1978. 227 p. Bibliogr. Index. ISBN 2-7654-0167-5.

Mise au point détaillée sur le contexte politique et idéologique de la fin du XIXe siècle.

ROBELIN, Léon. *Les bibliothèques populaires en France*. In : *Congrès bibliographique international tenu à Paris du 3 au 7 avril 1888 : compte-rendus des travaux*. Paris : Société bibliographique, 1889, p. 687-693.

Panorama des bibliothèques populaires à l'échelle nationale. Offre l'intérêt d'avoir été rédigé juste après la création de la bibliothèque Forney.

3. Les bibliothèques d'art et d'industrie.

De la nécessité de créer des bibliothèques scientifiques, industrielles, ou au moins d'ajouter aux bibliothèques publiques une division des sciences appliquée aux arts et à l'industrie. Paris : Librairie scientifique et industrielle de L. Mathias, 1847. 136 p.

L'introduction présente les arguments en faveur des bibliothèques industrielles, puis sont reproduites les opinions de professionnels et de politiques sur la question. Enfin, une liste d'ouvrages à acquérir lors de la constitution d'un fonds de ce type est donnée en annexe.

CORNU, Paul. Les bibliothèques d'art de Paris. In : ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. *Bibliothèques, livres et librairies : conférences faites à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales*. Paris, 1912-1914, vol. 2, p. 97-127.

Réflexion menée sur les services rendus à leurs usagers respectifs par la bibliothèque Forney et la bibliothèque du musée des Arts décoratifs : classement des collections, accès, types de documents prêtés...

LECLERE, Tristan. Les industries d'art et les bibliothèques d'art industriel à Paris. In : *Mercure de France*, avril 1903, p. 114-122.

L'auteur fait le point sur les résultats des bibliothèques et des sections d'art industriel à Paris en 1903. II analyse les causes de certains échecs et les raisons de la réussite de la bibliothèque Forney.

SEINE. *Note sur les bibliothèques d'art industriel de la ville de Paris*. Réd. par P. Feillet. Paris : Imprimerie nouvelle, 1887. 12 p.

Bilan d'un an d'activité des sections d'art industriel à Paris, dont la bibliothèque Forney. Le rapport présente aussi des objectifs à court terme.

4. La bibliothèque Forney.

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). Catalogue matières : arts décoratifs, beaux-arts, métiers, techniques. Paris, 1970-1982.

Pour son exploitation, voir la méthodologie p. 7.

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *Bibliothèque d'art et d'industrie Forney*. Paris, sd. 12 p.

Guide du lecteur (deuxième moitié du XXe siècle).

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *Documents précieux de la Bibliothèque Forney : exposition tenue à la Bibliothèque Forney, 12 septembre-11 octobre 1980*. Réd. par Claudine Chevrel et Marie-Catherine Grichois. Paris : Bibliothèque Forney, 1980. 121 p. ISBN 2-7012-0566-2.

La bibliothèque avait sorti pour l'occasion ses trésors ; mais bien sûr on ne trouve ni manuscrits ni incunables... En revanche, les livres qui étaient présentés sont illustrés de planches, de gravures, d'eau-forte, et datent pour la plupart des XVIIe, XVIIIe et XVIIIe siècle. Tous sont conservés à la réserve.

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *La France de 1886 : Centenaire de la Bibliothèque Forney : exposition tenue à la bibliothèque Forney, 1 mars-3 mai 1986*. Réd. par Claudine Chevrel et Marie Gachet ; préf. Anne-Claude Lelieur. Paris : Bibliothèque Forney, 1986. 148 p. Bibliogr. ISBN 2-7012-0577-8.

Qu'était la France de 1886 du point de vue économique, politique, social, culturel ? Comment les Français s'habillaient-ils, se déplaçaient-ils ? Quels progrès techniques, quelles inventions avaient-ils à leur disposition ? Que lisaient-ils, que voyaient-ils dans les musées et dans les théâtres ? La bibliothèque Forney a répondu à sa façon, en exposant des gravures de l'époque, des illustrations de journaux, des programmes de spectacle, des affiches, etc, tirés de ses collections.

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *Histoire de l'Hôtel de Sens et de la Bibliothèque Forney : exposition tenue du 3 au 28 avril 1973*. Paris : Société des amis de la bibliothèque Forney, 1973. 86 p.

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *Hôtel de Sens, Bibliothèque Forney*. Réd. par Claudine Chevrel. Paris : Société des Amis de la Bibliothèque Forney, 1983. 138 p. Bibliogr. ISBN 2-7012-1515-3.

Ces deux ouvrages retracent l'histoire de la bibliothèque à grands traits, et celle de l'Hôtel de archevêques de Sens, construit au XVe siècle dans le Marais, qui abrite la bibliothèque depuis 1961.

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *Rapport annuel 1981*. multigr. 69 p.

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *Rapport annuel 1987*. multigr. non paginé.

Statistiques annuelles concernant les fonds de la bibliothèque : acquisitions, achats, dons ; composition des fonds spéciaux, de la réserve ; conditions de conservation...

HENRIOT, Gabriel. La bibliothèque des artisans. In : *Revue des bibliothèques*, 35e année, 1925, p. 127-132.

LE COURBE, Brigitte, VERRON, Annick. *Montage audiovisuel : 1890-1950, 60 ans de publicité à travers le fonds iconographique de la bibliothèque Forney : mémoire de DSB*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, 1981. 2 vol.

Le premier volume consiste en un "story-board" du montage audiovisuel. Le deuxième présente le fonctionnement de la bibliothèque, les différents départements ainsi que les collections qui les composent, l'organigramme du personnel (pour les années 1979 et 1980)...

SEINE. *La bibliothèque Forney, son origine, son but, son fonctionnement*. Paris : Imprimerie nouvelle, 1893. 12 p.

Guide du lecteur.

VOGT, Bl. La Bibliothèque Forney. In : *Toute l'édition*, 14, mars 1936.

5. Des bibliothèques comparables ?

Quelles bibliothèques possèdent des fonds aussi diversifiés que ceux de la bibliothèque Forney ? Comment s'intègrent-ils à un fonds documentaire ? Où y a-t-il des réserves et quelles sont-elles ? Ces questions ne s'appliquent donc pas aux seules bibliothèques industrielles.

BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE (Paris). *Le Cabinet des curiosités de la bibliothèque Sainte-Geneviève des origines à nos jours : exposition à la Réserve de la bibliothèque Sainte-Geneviève, du 21 août au 30 septembre 1989*. Réd. par Françoise Zehnacker et Nicolas Petit. Paris : Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1989. 183 p. Bibliogr. ISBN 2-900307-02-3.

COYECQUE, Ernest. La bibliothèque des arts graphiques de la ville de Paris. In : *Archives et bibliothèques*, 1937-1938, p. 115-118.

PECOUT, Gilles. La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine. In : *Préfaces*, 9, septembre-octobre 1988, p. 116-119.

La comparaison ne porte pas sur le domaine couvert par cette bibliothèque spécialisée, mais sur la diversité des supports et des documents conservés : tracts, oeuvres d'art, affiches, photographies, ...

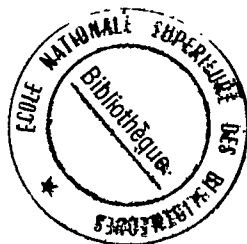
ROZET, Brigitte. Les objectifs de la bibliothèque du CNAM en 1983, ou comment réconcilier le passé et l'avenir ? In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 28, n° 3, 1983, p. 246-249.

SERRURIER, Cornelia. *Bibliothèques de France : description de leurs fonds et historique de leur formation*. La Haye, 1946. 346 p. Bibliogr. Index.

Permet d'utiles comparaisons avec d'autres bibliothèques, comme la bibliothèque du musée des Arts décoratifs par exemple.

YVON, Michel. Du lavis à la télématique : les collections du Centre pédagogique de documentation et communication, bibliothèque de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. In : *A l'écoute de l'oeil : les collections iconographiques et les bibliothèques : Actes du colloque organisé par la section des Bibliothèques d'art de l'IFLA, Genève, 13-15 mars 1985*. München ; Paris : K.G. Saur, 1989, p. 118-137.

La bibliothèque de l'Ecole des ponts et chaussées est réservée aux élèves de l'Ecole, tandis que la bibliothèque Forney est ouverte à tous ; cependant, toutes deux ont un rôle pédagogique vis à vis de leur public respectif.





* 9 5 7 4 2 8 5 *